

EUROPE OPPORTUNITÉS **M**

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 26 février 2021

Myria Asset Management
GROUPE UFF

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP 1400039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...	4
Autres informations.....	12
Rapport d'activité de l'OPCVM maître « EUROPE OPPORTUNITÉS M »	14
Rapport certifié du commissaire aux comptes	16

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Évolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 26 février 2021**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros.
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP – 14000039.
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Gestionnaire financier par délégation : DNCA FINANCE

Société de gestion d'OPC agréée par l'Autorité des marchés financiers le 18 Août 2000
Siège social : 19, Place Vendôme - 75001 PARIS - FRANCE
Adresse postale : 19, Place Vendôme - 75001 PARIS - FRANCE

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 350. 000 000 euros.
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722.
Etablissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5.800 000 euros.
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Commissaire aux comptes : RSM PARIS représenté par Fabien CRÉGUT

26, rue Cambacérès - 75008 PARIS - FRANCE

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Non

CODE ISIN : FR0011365873

FONDS NOURRICIERS : Non

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation et/ou distribution

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP a pour objectif de réaliser une performance supérieure à l'évolution de l'indicateur composite suivant : 50% Eurostoxx 50 Net Return + 50% €STR. Cet objectif de gestion est visé de concert avec une volatilité annuelle de 10% dans des conditions normales de gestion sur la durée de placement recommandée. Afin de respecter la réglementation applicable au PEA, le fonds investira sur les marchés actions des pays membres de l'Union Européenne à hauteur de 75% de son actif net minimum. Le FCP a la faculté de couvrir entièrement son exposition aux marchés actions à travers l'utilisation d'instruments dérivés.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Le Fonds n'est ni indiciel, ni à référence indicielle et l'indicateur de référence est donné comme élément de comparaison a posteriori car le processus de gestion est basé sur une sélection de titres par des critères fondamentaux en dehors de tout critère d'appartenance à un indice de marché.

L'objectif de gestion est de réaliser une performance supérieure à l'indicateur composite 50% Eurostoxx 50 Net return + 50 % €STR.

L'€STR est l'acronyme de Euro Short-Term Rate (en français « taux en euro à court terme »). Ce dernier est calculé chaque matin et publié à 9h sur la base de données récupérées au plus tard à 7h. L'€STR repose sur les taux d'intérêt des emprunts en euros sans garantie, contractés au jour le jour par les établissements bancaires. Ces taux d'intérêt sont obtenus directement par la BCE dans le cadre de la collecte de données statistiques du marché monétaire.

L'€STR est administré directement par la Banque Centrale Européenne (BCE).

Des informations complémentaires sur l'indicateur de référence sont accessibles à l'adresse suivante :

https://www.ecb.europa.eu/stats/financial_markets_and_interest_rates/euro_short-term_rate/html/index.en.html

L'indice Eurostoxx 50 est un indice de référence boursier calculé comme la moyenne arithmétique pondérée d'un échantillon de 50 actions représentatives des marchés européens.

L'indice Eurostoxx 50 Net return est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes et coupons réinvestis.

L'indice Eurostoxx 50 est administré par Euronext et est disponible sur le site : www.euronext.com

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Pour atteindre son objectif, le fonds applique une stratégie d'investissement s'appuyant sur deux moteurs :

- Le premier de type long-couvert qui vise à sélectionner des valeurs susceptibles de performer par rapport au marché actions ou par rapport à leur secteur d'activité. Le modèle de sélection des valeurs repose sur l'analyse financière fondamentale. La sensibilité du portefeuille au risque action est réduite en couvrant les positions longues par des indices de marché ou sectoriels.
- Le second sur le choix d'une exposition à la direction des marchés actions qui sera comprise dans une fourchette entre 0 et 100%, avec une exposition moyenne aux alentours de 50% de l'actif net du portefeuille, tout en respectant un objectif de volatilité annuelle fixé à 10%.

La connaissance des sociétés et leurs niveaux de valorisation sont au cœur des décisions d'investissement.

L'essentiel de la performance est basé sur deux piliers :

- La capacité du gérant à faire les bons choix d'investissement par rapport à l'évolution des marchés,
- La capacité du gérant à sélectionner les titres présentant les caractéristiques à même de surperformer leurs indices de marché ou leurs indices sectoriels.

Plus précisément, la stratégie d'investissement du fonds repose sur les éléments suivants :

- La capacité du gérant à identifier les titres susceptibles de surperformer leur indice de marché : pour atteindre cet objectif, les gérants achètent des titres susceptibles de surperformance et vendent simultanément un contrat à terme sur l'indice de marché. La performance découlera de la différence de performance entre le titre acheté et l'indice vendu.
- La capacité du gérant à identifier les titres susceptibles de surperformer leur indice sectoriel ou un autre secteur associé : pour atteindre cet objectif, les gérants achètent des titres susceptibles de surperformer leur secteur d'activité ou un secteur associé et vendent simultanément un contrat à terme sur l'indice sectoriel via des futures et/ou des CFD. La performance découlera de la différence de performance entre le titre acheté et le contrat à terme de l'indice sectoriel ou associé vendu.
- Si le gérant a une conviction quant à la direction du marché ou d'un secteur, il peut décider de ne pas couvrir certaines positions longues ce qui peut conduire à une exposition nette évoluant de 0% (couverture par des contrats à terme sur indices ou sur secteurs) à 100% (pas de couverture).

Les couvertures sont réalisées via des contrats à terme sur indices et des contrats à terme sur secteurs (intégrés ou non dans un CFD - Contract for Difference - ou un DPS - Dynamic Portfolio Swap -).

Le recours à des instruments dérivés ne conduira pas à une surexposition du portefeuille.

Le FCP est éligible au PEA. À cet effet, le portefeuille est en permanence investi à au moins 75 % en actions et titres de sociétés ayant leur siège dans l'Union Européenne ou un État de l'Espace Économique Européen (EEE) et en titres éligibles au PEA.

Dans la limite de 25% de l'actif net, le fonds peut également investir dans des produits de taux, directement ou via des OPC.

Le fonds peut également intervenir sur les marchés des devises et ce dans un but de couvrir les investissements réalisés hors de la zone euro, soit ceux concernant notamment la Suisse, le Royaume-Uni ou la Scandinavie. Le risque de change hors euro ne représentera pas plus de 20% de l'actif net.

PROFIL DE RISQUE du FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

➤ **Risque actions**

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé directement et/ou par le biais des OPC détenus baissent, la valeur liquidative baissera. Le portefeuille peut être exposé jusqu'à 100% aux actions.

En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

➤ **Risque de perte en capital**

La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le capital initialement investi est exposé aux aléas du marché, et peut donc, en cas d'évolution boursière défavorable, ne pas être restitué.

➤ **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au fonds repose sur la sélection des valeurs ou des OPCVM. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs ou les OPCVM les plus performants. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du FCP peut en outre avoir une performance négative.

➤ **Risque de taux**

Une partie du portefeuille peut être investie en produits de taux d'intérêt. En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baisse, et par conséquent faire baisser la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une augmentation de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

➤ **Risque de crédit**

Une partie du portefeuille peut être investie en titres de créances ou obligations émis par des émetteurs privés. Ces titres privés, représentant une créance émise par les entreprises, présentent un risque de crédit ou risque de signature. En cas de faillite de l'émetteur ou en cas de dégradation de la qualité des émetteurs privés, la valeur des obligations privées peut baisser. Par conséquent, la valeur liquidative de l'OPCVM peut baisser.

➤ **Risque de change**

Étant donné que le FCP peut investir dans des titres ou des OPC libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Le FCP pourra par ailleurs être exposé jusqu'à 20% de son actif net au risque de change.

➤ **Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés**

Dans la mesure où le FCP peut être exposé aux marchés par l'utilisation d'instruments dérivés au-delà de son actif net, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

➤ **Risque lié à la détention d'obligations convertibles**

La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

➤ **Risque lié à la détention de titres spéculatifs**

Le fonds peut être exposé au risque de crédit sur des titres non notés ou de notation inférieure à BBB-. Ainsi, l'utilisation de titres spéculatifs « haut rendement / High Yield » pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

➤ **Risque de contrepartie**

La société de gestion pouvant utiliser des instruments financiers à terme, de gré à gré, le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles. Cela pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

➤ **Risque de liquidité**

Les marchés sur lesquels le FCP intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquels le fonds peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

➤ **Risques associés aux opérations de financement sur titres et à la gestion des garanties financières**

L'utilisation des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres peut augmenter ou baisser la valeur liquidative de l'OPCVM. Les risques associés à ces opérations et à la gestion des garanties financières sont :

- Le risque de crédit : Les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent entraîner un risque de crédit si la contrepartie de ces opérations fait défaut et que l'émetteur des garanties reçues déclare un défaut sur les titres de créances reçues à titre de garantie.
- Le risque de contrepartie dans la mesure où la société de gestion met en œuvre des échanges de collatéral et où l'OPCVM peut avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Le risque de liquidité tel que défini ci-dessus.
- Le risque juridique en lien avec la documentation juridique, l'application des contrats et les limites de ceux-ci.
- Le risque lié à la réutilisation des espèces reçues en garantie : La valeur liquidative du FCP peut évoluer en fonction de la fluctuation de la valeur des titres acquis par l'investissement des espèces reçues en garantie.

➤ **Risques en matière de durabilité**

Les risques en matière de durabilité font référence à des événements ou conditions d'ordre environnemental, social, ou de gouvernance qui, s'ils se matérialisent, ont ou peuvent potentiellement avoir un impact négatif significatif sur les actifs, la situation financière, les bénéfices, ou la réputation d'une société. Ces risques peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, le changement climatique, la biodiversité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la fiabilité des produits et la déontologie des entreprises.

De plus, des risques supplémentaires peuvent résulter des limites inhérentes aux approches en matière de critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), dans la mesure où l'on observe un manque de standardisation des règles régissant les critères ESG et le reporting des indicateurs ESG par les entités souveraines ou privées. Il n'existe aucune garantie que les OPCVM/FIA qui intègrent des critères ESG au sein de leur processus d'investissement tiennent compte de l'ensemble des indicateurs pertinents à cet égard, ni aucune garantie que de tels indicateurs soient tous comparables. En outre, les OPCVM/FIA peuvent faire appel, pour leurs données ESG, à des prestataires externes spécialisés dans ce type d'analyse. Ces données peuvent s'avérer incomplètes, inexactes ou non disponibles et différer des données obtenues auprès d'autres sources.

Le recours à des sources de données et/ou à des prestataires différents peut, à terme, avoir un impact sur l'univers d'investissement ou sur le portefeuille et la performance de l'OPCVM/FIA.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF DU FCP

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille comprendra au minimum 75% d'actions d'émetteurs de l'Union Européenne éligibles au PEA.

Les actions (dont des droits de souscription et des bons de souscription) en portefeuille sont des actions émises principalement par des sociétés ayant leur siège en Europe (dont l'Espace Économique Européen et la Suisse), de toute capitalisation dont la sélection repose sur la stratégie d'investissement menée par le gérant.

Dans la limite de 5% de l'actif net, le fonds pourra être exposé à des titres de sociétés de capitalisation dont la capitalisation est inférieure à 150 millions d'euros.

La répartition des secteurs peut varier à tout moment selon les anticipations du gérant.

Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le FCP s'autorise à être exposé en titres de créances et instruments du marché monétaire libellés en euros ou dans une autre devise, du secteur public ou du secteur privé selon les opportunités de marchés, notamment :

- Des emprunts émis ou garantis par un État membre de l'OCDE, par les collectivités territoriales d'un État membre de l'Union Européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ou par un organisme international à caractère public dont un ou plusieurs États membres de l'Union Européenne, ou partie à l'accord sur l'Espace économique européenne, ou de titres émis par la CADES, d'échéance moyenne.
- Des obligations foncières,
- Des emprunts du secteur public ou semi-public,
- Des emprunts du secteur privé,
- Des titres de créances négociables : titres négociables à court terme (anciennement certificats de dépôt et billets de trésorerie.

Les titres spéculatifs ou non notés (c'est-à-dire de notation inférieure à A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l'échelle Standard & Poor's par exemple) pourront néanmoins représenter 20% de l'actif du fonds. Étant précisé que la société de gestion ne recourt pas systématiquement et mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation et procède à sa propre analyse.

La sensibilité de la poche « taux » du FCP est comprise entre 0 et +1.

Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 10% de l'actif en parts ou actions.

- OPCVM de droit français
- OPCVM de droit européens
- Trackers et Exchange Traded Funds

Le fonds peut détenir, jusqu'à 10% de son actif net, des OPCVM français ou européens relevant de la directive 2009/65/CE (dont des ETF) et des Fonds d'Investissement à Vocation Générale destiné à des investisseurs non professionnels et répondant aux critères de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.

Le fonds pourra investir dans des OPC gérés par DNCA Finance.

➤ **Les instruments dérivés**

Nature des marchés d'intervention :

Le fonds peut investir sur des instruments financiers à terme (des contrats à terme fermes ou conditionnels en relation avec les risques exposés dans la stratégie de gestion) négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré simples pour réaliser son objectif de gestion.

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir : risque action, risque de change.

Nature des interventions :

Le gérant peut prendre des positions sur des contrats financiers à terme ferme ou optionnels utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques action et à titre de couverture du risque de change, sans recherche de surexposition du portefeuille.

Nature des instruments utilisés :

Le fonds investira soit dans des contrats à terme (Futures) soit directement via des CFD (« Contract for Differences ») ou DPS (« Dynamic Portfolio Swaps ») et/ou autres formes de swaps portant sur des sous-jacents « actions ».

Le fonds ne recourra pas à des instruments financiers complexes ou non cotés exigeant une méthode de calcul du risque via la méthode du calcul de la valeur en risque (VAR).

Le gérant n'utilise pas de TRS (Total return swaps).

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Afin de procéder à des ajustements de collecte, notamment en cas de flux importants de souscription et de rachat sur le FCP,
- Afin de s'adapter à certaines conditions de marchés (mouvements importants de marché, meilleure liquidité ou efficience des instruments financiers à terme par exemple).

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section « Risque Global » ci-après.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment aux classes « monétaire court terme ».

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Nature des marchés d'intervention : le FCP peut intervenir dans des titres intégrant des dérivés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré simple.

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir : risque action, risque de change.

Nature des interventions : le gérant peut prendre des positions, titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition au risque action et/ou risque de change, sans recherche de surexposition du portefeuille.

Nature des instruments utilisés : obligations convertibles, EMTN simples, warrants, certificats cotés sur les marchés réglementés ou négociés de gré à gré avec les émetteurs.

➤ **Les dépôts et emprunts d'espèces**

Afin de contribuer à la réalisation de l'objectif de gestion, le fonds peut avoir recours à des dépôts et à des emprunts, notamment en vue d'optimiser la gestion et la trésorerie du fonds. Ce type d'instruments est néanmoins utilisé de manière accessoire.

Dépôts : le fonds peut utiliser les dépôts dans la limite de 10% de son actif net auprès d'un même établissement de crédit. La durée des dépôts ne peut pas être supérieure à un an.

Emprunts d'espèces : les emprunts en espèces ne peuvent pas représenter plus de 10% de l'actif net et servant, de façon temporaire, à assurer une liquidité aux porteurs désirant racheter leurs parts sans pénaliser la gestion globale des actifs.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

- Prises et mises en pension par référence au Code monétaire et financier
- Prêts et emprunts de titres par référence au Code monétaire et financier

- Nature des interventions
 - Gestion de la trésorerie de l'OPCVM
 - Optimisation des revenus de l'OPCVM

- Types d'actifs pouvant faire l'objet de telles opérations
 - Obligations
 - Actions
 - Titres de créance négociables
 - Instruments du marché monétaire
- Proportion maximale d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de telles opérations : 15% de l'actif net

- Proportion attendue d'actifs sous gestion qui feront l'objet de telles opérations : entre 0 et 15% de l'actif net

- Effets de levier éventuels : Néant

- Des informations complémentaires sur les conditions de rémunération des cessions et acquisitions temporaires de titres figurent à la rubrique « Frais et commissions ».

- Le choix des contreparties s'opère de façon rigoureuse parmi les intermédiaires réputés de la place sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs. Les principaux critères de sélection portent sur leur solidité financière, leur expertise sur les types d'opérations envisagées, les clauses contractuelles générales et les clauses spécifiques portant sur les techniques d'atténuation du risque de contrepartie.

CHANGEMENTS INTERVENUS

Néant.

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

1^{er} mars 2021 : Changement de l'indice de référence suppression de l'EONIA qui est remplacé par l'€STR.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2020.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2020, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous :

Effectif total sur l'année 2020 : 13, dont 5 preneurs de risque.

Rémunération brute totale versée au titre de l'année 2020 : 997 milliers d'euros, ventilée de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :
 - 558 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
 - 439 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,
2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)
 - 808 milliers d'euros de rémunérations fixes,
 - 188 milliers d'euros de rémunérations variables versées à 10 bénéficiaires.

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

La société de gestion de portefeuille agit en toutes circonstances dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts et peut seule exercer les droits de vote attachés aux titres compris dans le fonds.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

DNCA Finance a retenu une approche multicritères pour sélectionner les intermédiaires garantissant la meilleure exécution des ordres de bourse.

Les critères retenus sont à la fois quantitatifs et qualitatifs et dépendent des marchés sur lesquels les intermédiaires offrent leurs prestations, tant en termes de zones géographiques que d'instruments.

Les critères d'analyse portent notamment sur la disponibilité et la pro-activité des interlocuteurs, la solidité financière, la rapidité, la qualité de traitement et d'exécution des ordres ainsi que les coûts d'intermédiation.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de l'actif net.

CRITÈRES ESG

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion :

www.myria-am.com

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivant : capitalisation et/ou distribution.

Le Conseil de surveillance de la société de gestion statue chaque année sur l'affectation du résultat net ainsi que des plus-values réalisées et peut décider de leur capitalisation ou de leur distribution totale ou partielle, indépendamment l'un de l'autre.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

L'OPCVM respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par la Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE REUTILISATION (SFTR) : Néant.

RESPECT DES EXIGENCES D'INVESTISSEMENT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 91 QUATER L DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS ANNEXE 2 RELATIVE AU PEA

Au cours de l'exercice comptable, la société de gestion confirme le respect du taux minimum de 75% d'investissement de l'actif du Fonds en titres ou droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code Monétaire et Financier.

Rapport d'activité de l'OPCVM maître

« EUROPE OPPORTUNITÉS M »

LE RAPPORT DE GESTION DE DNCA **FIN FEVRIER 2020 – FIN FEVRIER 2021**

Sur la période du 1er mars 2020 au 28 février 2021 Europe Opportunités M progresse de 13.8% contre 5.3% pour son indice de référence (50% Eurostoxx 50 NR + 50% EONIA). Le début de l'exercice fiscal d'Europe Opportunités correspond, à peu de chose de près, au début de la crise du COVID-19, hors Chine. Au cours des douze derniers mois, les marchés ont été particulièrement agité avec des baisses marquées sur l'ensemble des indices suivies de rebonds tout aussi brutaux. Au cœur de la crise, l'Eurostoxx 50 touche ses points annuels mi-mars revenant sur ses niveaux de 2013, soit une baisse de 38% par rapport à son point haut de début d'année ; une chute d'autant plus forte que l'année avant bien commencé économiquement et boursièrement.

Tous les mois qui ont suivi ont été bercés par l'actualité épidémiologie puis vaccinale à partir de la fin d'année calendaire. A cela est venu s'ajouter quelques points spécifiques tels que la guerre commerciale sino-américaine puis américano-européenne (autour de l'aéronautique) ainsi que l'élection américaine en fin d'année 2020.

En termes de styles, les marchés se sont concentrés sur les secteurs en croissance et/ou défensif durant la période la plus critique de la crise aussi bien sanitaire (COVID-19) que politique (tension sino-américaine) entraînant la pharmacie ou encore la technologie et les biens de consommation non-discretionnaires à la hausse. Les secteurs les plus décotés, fréquemment appelés « value », ont connu quelques faux-départs avant l'été puis à la sortie de l'été avant de revenir véritablement sur le devant de la scène à la suite de l'élection de Joe Biden à la présidence des Etats-Unis. Cet évènement a provoqué un rebond significatif des secteurs value (automobile, banque et construction) qui s'est poursuivi depuis, tiré notamment par la hausse du taux américain à 10 ans.

Les trois principaux contributeurs de l'année fiscale sont ASML, Saint-Gobain et Cap Gemini. ASML (+196pb) profite du fort appétit des investisseurs pour les valeurs exposées au télétravail ainsi qu'à l'électrification de la société, tendance accélérée par la crise sanitaire. Après une première partie d'année difficile pour Saint-Gobain (+157pb), liée à la crise et à la défiance pour les valeurs cycliques, nous avons renforcé notre exposition à la fin du premier semestre, ce qui a permis au fond de profiter du fort rebond du titre en fin d'année. Enfin Cap Gemini (+155pb) a fait preuve d'une très belle résilience dans cette environnement chahuté aussi bien au niveau de son chiffre d'affaires que de sa rentabilité et ce dans un contexte d'intégration d'Altran.

A l'inverse, les trois principaux détracteurs sont Engie, Thales et Sopra. Engie (-66pb) a souffert d'une instabilité à sa tête et de la baisse de la consommation des énergies fossiles. Thales (-57pb), que nous avons sortie par la suite, pâtit d'un de son exposition au secteur aéronautique. Notre exposition à ce secteur se concentre aujourd'hui sur Airbus et Safran. Enfin Sopra (-45pb), malgré une bonne gestion de la crise, a été pénalisé par une cyberattaque de fin d'année qui a été particulièrement mal perçue par les investisseurs.

Europe Opportunités M termine l'année avec une exposition nette de 57%, très légèrement au-dessus de sa référence à 50%.

En termes de perspective, nous abordons l'année avec optimisme. Le premier trimestre 2021 sera probablement plus durs que prévus mais les marchés l'ont déjà bien anticipé ; à l'inverse le rebond économique pourrait être très robuste soutenu par trois éléments : un taux d'épargne des ménages

élevé, des conditions de financements qui vont rester accommodantes et des plans de relance de grande ampleur sur toutes les grandes zones économiques.

Le monde d'après COVID-19 ne devrait pas être le complet opposé du monde antérieur à la crise. Certains secteurs sortiront renforcés, l'électronique, la rénovation ainsi que les secteurs qui contribuent à une économie plus éco-responsable et la santé. Parmi les autres secteurs les plus affectés aujourd'hui, je ne serais pas surpris qu'ils reviennent sur le devant de la scène après le vaccin, je fais référence ici à l'aéro, l'hôtellerie ou la restauration collective.

Si l'on exclut la vitesse à laquelle les pays vont vacciner et que l'on se concentre sur les éléments d'ordre économique, les éléments clés des mois qui viennent seront l'évolution des taux d'intérêt à commencer par les Etats-Unis, même une hausse marginale peut avoir un impact significatif, l'inflation et les devises, une poursuite de l'affaiblissement du dollar aura un impact sur la croissance des résultats. Nous sommes face à une création de masse monétaire d'une ampleur inédite depuis 50 ans. A cela s'ajoute le fait que la Chine pourrait commencer à exporter de l'inflation, la poursuite des plans de relance et le coût de la transition énergétique. L'ensemble de ces éléments devrait selon lui générer une accélération de l'inflation qui aurait un impact sur les taux d'intérêt et donc sur les marchés qui ont été fortement influencé par les taux au cours des dernières années.

Le début d'année risque d'être aussi volatil que la fin d'année dernière, il est donc important de garder un portefeuille équilibré tout en revenant sur les valeurs décotées et cycliques, c'est-à-dire les secteurs dont la valorisation est très inférieure à celle du marché (automobile, banques, construction...). Comme évoqué précédemment, la baisse des taux est désormais derrière nous et une hausse même marginale des taux pourrait avoir un effet très important sur certaines actions, les valeurs défensives et chères pourraient en souffrir.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 26 février 2021, le fonds a réalisé une performance de : +13,85% sur 12 mois, contre +6,65% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid 19, n'a eu aucun impact opérationnel sur la gestion et sur la valorisation des fonds. Myria AM dispose de procédures « Risque de liquidité », « Risque de contrepartie », « Risque de marché » ; les risques liés à l'activité sont maîtrisés et aucun incident n'a été relevé.

Compte tenu de l'épidémie de la Covid-19 qui a sévit toute l'année 2020, le portefeuille a été géré selon l'objectif de gestion défini dans le prospectus. Ainsi, si des adaptations ont pu être réalisées au cours de l'année, elles ont consisté à réduire les marges de manœuvre autorisées pour se rapprocher de l'indice de comparaison du fonds. La gestion a donc pris en compte en temps réel les diverses annonces des gouvernements, des banquiers centraux et des sociétés pharmaceutiques pour tirer parti au mieux des informations disponibles et adapter en conséquence le niveau de risque.

Rapport certifié du commissaire aux comptes



RSM Paris

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél.: +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax: +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

EUROPE OPPORTUNITES M

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le **26 FEVRIER 2021**

Aux porteurs de parts,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **EUROPE OPPORTUNITES M** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **26 février 2021**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 29 février 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les OPC, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des OPC et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 8 juin 2021

RSM PARIS

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fabien CRÉGUT'.

Fabien CRÉGUT
Associé

BILAN ACTIF AU 26/02/2021 EN EUR

	26/02/2021	28/02/2020
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	151 950 457,99	162 744 431,55
Actions et valeurs assimilées	142 178 819,84	130 986 858,66
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	142 178 819,84	130 986 858,66
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	4 004 240,39
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	4 004 240,39
Titres de créances négociables	0,00	4 004 240,39
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	6 774 731,34	16 967 240,80
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	6 774 731,34	16 967 240,80
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	2 996 906,81	10 786 091,70
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	659 716,15	5 984 290,00
Autres opérations	2 337 190,66	4 801 801,70
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	9 420 129,58	8 135 795,98
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	9 420 129,58	8 135 795,98
COMPTES FINANCIERS	16 977 677,70	20 528 884,76
Liquidités	16 977 677,70	20 528 884,76
TOTAL DE L'ACTIF	178 348 265,27	191 409 112,29

BILAN PASSIF AU 26/02/2021 EN EUR

	26/02/2021	28/02/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	166 219 442,95	180 248 071,40
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	6 855 572,64	-7 837 367,04
Résultat de l'exercice (a,b)	-1 842 304,02	1 700 282,80
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	171 232 711,57	174 110 987,16
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	2 095 737,19	12 462 249,30
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	2 095 737,19	12 462 249,30
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	659 716,15	5 984 290,00
Autres opérations	1 436 021,04	6 477 959,30
DETTES	4 819 750,99	4 025 373,35
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	4 819 750,99	4 025 373,35
COMPTES FINANCIERS	200 065,52	810 502,48
Concours bancaires courants	200 065,52	810 502,48
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	178 348 265,27	191 409 112,29

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 26/02/2021 EN EUR

	26/02/2021	28/02/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Dér XPAR FCE CA 0320	0,00	17 246 125,00
CAC 40 FUT 0321	7 978 600,00	0,00
EUR XEUR FDAX D 0320	0,00	17 137 550,00
DAX 30 IND FU 0321	9 631 300,00	0,00
EUR XEUR FESX D 0320	0,00	29 826 000,00
EURO STOXX 50 0321	15 414 750,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Contracts for Difference		
SX3 DJ FD/BV 1230	9 358 200,00	0,00
SG STOXX 600 HEALTH	5 169 700,00	0,00
SG STOXX 500 UTILITI	3 626 520,00	0,00
SG SX8P 1230	6 944 920,00	0,00
SG SXOP 1230	3 485 200,00	0,00
MS DJS PR&H 30Z	6 867 720,00	0,00
SGSXNGR Index 1230	6 443 600,00	0,00
Autres engagements		
Contracts for Difference		
SX3 DJ FD/BV 1230	0,00	3 746 800,00
SG STOXX 600 AUTO 12	0,00	3 557 180,00
SG STOXX 600 HEALTH	0,00	4 775 840,00
SG SX8P 1230	0,00	9 184 000,00
SG SXOP 1230	0,00	3 440 675,00
MS DJS PR&H 30Z	0,00	3 579 030,00
SGSXNGR Index 1230	0,00	8 450 240,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Contracts for Difference		
MSE ASTRAZENC 1230	5 763 751,21	0,00
MSE LONZA GRO 1230	1 697 725,87	0,00
CFD SG SARTORIU 1230	850 700,00	0,00
CFD SG RENAULT 1230	1 188 000,00	0,00
CFD SG ILIAD 1230	2 052 400,00	0,00
SG STELLANTIS NV 123	3 221 760,00	0,00
CFD SG AIR LIQU 1230	2 244 600,00	0,00
CFD CFD MS DUFR 1230	1 924 037,73	0,00
MC SG LVMH 1230	5 906 250,00	0,00
KER SG KERING 1230	4 986 550,00	0,00
Autres engagements		
Contracts for Difference		
SG SXTIP 1230	0,00	1 647 440,00
MSE ASTRAZENC 1230	0,00	3 551 407,30

HORS-BILAN AU 26/02/2021 EN EUR

	26/02/2021	28/02/2020
MSE LONZA GRO 1230	0,00	2 872 906,39
MSE RECKITT B 1230	0,00	1 993 680,81
SG BUREAU VERITAS 12	0,00	3 197 250,00
CFD SG PUMA 1230	0,00	2 214 400,00
CFD SG RENAULT 1230	0,00	662 375,00
CFD SG ILIAD 1230	0,00	2 273 400,00
CFD SG ENGIE 1230	0,00	3 757 500,00
MSE ABB LTD 1230	0,00	2 149 702,54
CFD SG CELLNEX 1230	0,00	438 700,00
SG BOERSE US 1230	0,00	2 130 750,00
BARC BARCL MS 1230	0,00	604 725,45
CFD TOTAL 1230	0,00	2 686 600,00
SA6 SG ALTC-A 1230	0,00	1 210 750,00
SAD SG ADIDAS 1230	0,00	2 004 400,00
CFDSDD DONG 1230	0,00	2 326 343,82
SG DWD WIREC 1230	0,00	1 609 300,00
CFD SGK SG HEIA 1230	0,00	1 804 400,00
MC SG LVMH 1230	0,00	2 225 100,00
SP_ SG PEUGEO 1230	0,00	4 201 200,00
KER SG KERING 1230	0,00	2 276 100,00
CFD SRI ERICSS 1230	0,00	575 927,00
VOLKSWAGEN SG 1230	0,00	1 337 220,00
SX7R E600 RET 1230	0,00	3 522 970,00
MS ROCHE 1230	0,00	2 908 404,51

COMPTE DE RÉSULTAT AU 26/02/2021 EN EUR

	26/02/2021	28/02/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	337,82	132,98
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 585 291,45	4 809 404,21
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	2 535,68	281,08
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	2 588 164,95	4 809 818,27
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	2 183,34	1 564,80
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	102 446,88	88 358,11
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	104 630,22	89 922,91
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	2 483 534,73	4 719 895,36
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	4 515 557,77	2 426 363,53
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-2 032 023,04	2 293 531,83
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	189 719,02	-593 249,03
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-1 842 304,02	1 700 282,80

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011365873 - EUROPE OPPORTUNITÉS M : Taux de frais maximum de 0,90%

Commission de surperformance :

La commission de surperformance est provisionnée s'il y a lieu, à chaque calcul de la valeur liquidative. L'ajustement de la provision entre deux valeurs liquidatives sera effectué par dotation ou reprise. Les reprises de provision seront plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

La commission de surperformance sera payée annuellement au terme de chaque exercice de référence. Les frais sont directement imputés au compte de résultat du fonds. La provision de surperformance afférente à des parts présentées au rachat est acquise à la société de gestion et payée après certification des comptes de l'exercice par le commissaire aux comptes.

A compter du 29/11/17 la commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

20% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice 50% Eurostoxx 50 Net Return + 50% EONIA (calculé coupons et dividendes réinvestis, cours de clôture) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM.

La dotation est provisionnée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative et soldée en fin d'exercice. En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise est effectuée à hauteur maximum des dotations existantes.

La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

La commission de sur performance est payée annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice et donc la provision est remise à zéro tous les ans. La commission de surperformance sera calculée sur la base de la surperformance du FCP par rapport au nouvel indicateur de référence 50% Eurostoxx 50 Net Return + 50% EONIA (calculé coupons et dividendes réinvestis, cours de clôture), entre le 29 novembre 2017, date à laquelle l'indicateur de référence a changé, et le 28 février 2019, date de clôture de l'exercice.

Elle est acquise pour la première fois à la société de gestion au : 1er mars 2019.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts EUROPE OPPORTUNITÉS M	Capitalisation et/ou Distribution	Capitalisation et/ou Distribution

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 26/02/2021 EN EUR

	26/02/2021	28/02/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	174 110 987,16	213 252 564,05
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	1 537 648,50	379 915,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-26 640 928,05	-47 000 580,05
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	29 025 792,58	20 394 957,24
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-17 185 824,57	-16 555 924,26
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	81 849 526,59	23 261 229,65
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-83 139 820,29	-35 983 732,32
Frais de transactions	-2 977 085,35	-2 054 293,98
Différences de change	-467 012,27	55 072,56
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	21 099 129,24	10 257 436,38
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	22 541 018,16	1 441 888,92
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-1 441 888,92	8 815 547,46
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-3 947 678,93	5 810 811,06
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	360 453,47	4 308 132,40
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-4 308 132,40	1 502 678,66
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-2 032 023,04	2 293 531,83
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	171 232 711,57	174 110 987,16

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	74 920 510,00	43,75
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	74 920 510,00	43,75
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	29 835 774,81	17,42
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	29 835 774,81	17,42

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 977 677,70	9,91
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 065,52	0,12
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	16 977 677,70	9,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	200 065,52	0,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2 GBP		Devise 3 DKK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	6 998 083,65	4,09	2 191 433,45	1,28	696 615,77	0,41	277 378,07	0,16
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	650 567,31	0,38	226 162,74	0,13	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 729 143,59	1,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	842,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	25 231,87	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	3 621 763,60	2,12	5 763 751,21	3,37	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	26/02/2021
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	7 032 555,63
	Dépôts de garantie en espèces	2 378 245,70
	Coupons et dividendes en espèces	8 908,63
	Autres créances	419,62
TOTAL DES CRÉANCES		9 420 129,58
DETTES		
	Achats à règlement différé	1 325 873,56
	Frais de gestion fixe	118 599,23
	Frais de gestion variable	2 982 433,10
	Collatéraux	380 000,00
	Autres dettes	12 845,10
TOTAL DES DETTES		4 819 750,99
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		4 600 378,59

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	1 435,0000	1 537 648,50
Parts rachetées durant l'exercice	-24 605,2342	-26 640 928,05
Solde net des souscriptions/rachats	-23 170,2342	-25 103 279,55
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	147 025,6141	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	26/02/2021
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 533 124,67
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables	2 982 433,10
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	26/02/2021
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	26/02/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	26/02/2021
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	26/02/2021	28/02/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-1 842 304,02	1 700 282,80
Total	-1 842 304,02	1 700 282,80

	26/02/2021	28/02/2020
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 842 304,02	1 700 282,80
Total	-1 842 304,02	1 700 282,80

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	26/02/2021	28/02/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	6 855 572,64	-7 837 367,04
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	6 855 572,64	-7 837 367,04

	26/02/2021	28/02/2020
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	6 855 572,64	-7 837 367,04
Total	6 855 572,64	-7 837 367,04

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/02/2017	28/02/2018	28/02/2019	28/02/2020	26/02/2021
Actif net en EUR	307 057 096,46	271 786 274,66	213 252 564,05	174 110 987,16	171 232 711,57
Nombre de titres	282 881,6141	239 317,6141	215 560,8483	170 195,8483	147 025,6141
Valeur liquidative unitaire	1 085,46	1 135,67	989,29	1 023,00	1 164,64
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-12,76	157,78	-154,36	-46,04	46,62
Capitalisation unitaire sur résultat	8,67	12,62	24,18	9,99	-12,53

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	20 000	3 996 000,00	2,33
COVESTRO AG	EUR	5 000	299 800,00	0,18
DAIMLER AG-REGISTERED SHARES	EUR	80 000	5 300 000,00	3,10
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	55 000	2 258 300,00	1,32
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	55 000	1 980 000,00	1,16
PUMA SE	EUR	20 000	1 759 600,00	1,03
SIEMENS AG-REG	EUR	50 000	6 399 000,00	3,73
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	37 000	1 695 710,00	0,99
TOTAL ALLEMAGNE			23 688 410,00	13,84
BELGIQUE				
KINEPOLIS GROUP SA	EUR	2 000	84 600,00	0,05
TOTAL BELGIQUE			84 600,00	0,05
DANEMARK				
GN GREAT NORDIC	DKK	10 000	696 615,77	0,40
TOTAL DANEMARK			696 615,77	0,40
ESPAGNE				
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	950 000	2 752 625,00	1,61
CELLNEX TELECOM SA	EUR	2 000	90 100,00	0,05
MEDIASET ESPANA COMUNICACION	EUR	220 000	1 093 400,00	0,64
TOTAL ESPAGNE			3 936 125,00	2,30
FRANCE				
2MX ORGANIC BSAR 16-11-25	EUR	198 800	129 220,00	0,07
2MX ORGANIC SA	EUR	198 800	2 067 520,00	1,21
AIRBUS SE	EUR	46 000	4 411 860,00	2,58
BNP PARIBAS	EUR	72 000	3 547 800,00	2,07
BOUYGUES	EUR	95 000	3 188 200,00	1,87
CAPGEMINI SE	EUR	56 000	7 456 400,00	4,35
CREDIT AGRICOLE	EUR	425 000	4 936 375,00	2,88
FAURECIA EX BERTRAND FAURE	EUR	40 000	1 712 400,00	1,00
IPSOS	EUR	68 000	2 179 400,00	1,27
L'OREAL	EUR	11 000	3 330 800,00	1,95
M6 METROPOLE TELEVISION	EUR	115 000	1 904 400,00	1,11
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	55 000	2 669 700,00	1,56
SAFRAN SA	EUR	36 000	4 077 000,00	2,38
SAINT-GOBAIN	EUR	175 000	7 773 500,00	4,54
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	42 000	5 159 700,00	3,01
SOPRA STERIA	EUR	32 487	4 375 998,90	2,56
SPIE SA	EUR	95 000	1 768 900,00	1,03
SR TELEPERFORMANCE	EUR	15 000	4 396 500,00	2,57
VINCI (EX SGE)	EUR	44 000	3 785 760,00	2,21
VIVENDI	EUR	55 000	1 571 350,00	0,92
TOTAL FRANCE			70 442 783,90	41,14
ITALIE				
AMPLIFON	EUR	38 000	1 254 000,00	0,74

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
INTESA SANPAOLO	EUR	1 680 000	3 585 120,00	2,09
PRYSMIAN SPA	EUR	100 000	2 669 000,00	1,55
SALVATORE FERRAGAMO	EUR	70 000	1 114 400,00	0,65
TOTAL ITALIE			8 622 520,00	5,03
PAYS-BAS				
AALBERTS INDUSTRIES	EUR	55 000	2 125 200,00	1,24
ADYEN NV	EUR	1 200	2 299 200,00	1,34
ASM INTERNATIONAL N.V.	EUR	9 000	2 012 400,00	1,17
ASML HOLDING NV	EUR	10 000	4 653 500,00	2,72
KONINKLIJKE DSM	EUR	18 000	2 457 900,00	1,44
PROSUS NV	EUR	14 000	1 372 840,00	0,80
ROYAL PHILIPS	EUR	70 000	3 146 850,00	1,84
STELLANTIS NV	EUR	320 000	4 295 680,00	2,51
STMICROELECTRONICS NV	EUR	90 000	2 877 300,00	1,68
TOTAL PAYS-BAS			25 240 870,00	14,74
ROYAUME-UNI				
ASHTAD GROUP PLC	GBP	49 000	2 191 433,45	1,28
TOTAL ROYAUME-UNI			2 191 433,45	1,28
SUEDE				
THULE GROUP AB	SEK	8 000	277 378,07	0,17
TOTAL SUEDE			277 378,07	0,17
SUISSE				
JULIUS BAER GRUPPE	CHF	11 000	558 792,47	0,32
LAFARGEHOLCIM LTD	CHF	130 000	5 936 418,92	3,47
TEMENOS AG - REG	CHF	4 500	502 872,26	0,29
TOTAL SUISSE			6 998 083,65	4,08
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			142 178 819,84	83,03
TOTAL Actions et valeurs assimilées			142 178 819,84	83,03
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
UNION PEA SECURITE FCP 3DEC	EUR	453	4 859 231,34	2,84
TOTAL FRANCE			4 859 231,34	2,84
LUXEMBOURG				
DNCA INVEST SICAV BEYOND CLIMATE I EUR CAP	EUR	15 000	1 915 500,00	1,12
TOTAL LUXEMBOURG			1 915 500,00	1,12
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			6 774 731,34	3,96
TOTAL Organismes de placement collectif			6 774 731,34	3,96
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CAC 40 FUT 0321	EUR	-140	119 000,00	0,07
DAX 30 IND FU 0321	EUR	-28	-257 200,00	-0,15
EURO STOXX 50 0321	EUR	-425	-402 516,15	-0,24
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-540 716,15	-0,32
TOTAL Engagements à terme fermes			-540 716,15	-0,32

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Autres instruments financiers à terme				
CFD				
CFD CFD MS DUFR 1230	CHF	34 000	215 615,96	0,13
CFD SG AIR LIQU 1230	EUR	18 000	-171 900,00	-0,10
CFD SG ILIAD 1230	EUR	14 000	-136 500,00	-0,08
CFD SG RENAULT 1230	EUR	32 000	-74 400,00	-0,04
CFD SG SARTORIU 1230	EUR	2 350	-94 425,91	-0,06
KER SG KERING 1230	EUR	9 500	-356 248,70	-0,21
MC SG LVMH 1230	EUR	11 250	-123 834,20	-0,07
MS DJS PR&H 30Z	EUR	-12 000	326 880,00	0,19
MSE ASTRAZENC 1230	GBP	72 000	-374 564,53	-0,22
MSE LONZA GRO 1230	CHF	3 250	-104 147,70	-0,06
SG STELLANTIS NV 123	EUR	240 000	8 064,00	0,01
SG STOXX 500 UTILITI	EUR	-12 000	221 040,00	0,13
SG STOXX 600 HEALTH	EUR	-17 000	317 810,70	0,18
SG SX8P 1230	EUR	-58 000	423 980,00	0,25
SGSXNGR Index 1230	EUR	-20 000	192 000,00	0,11
SG SXOP 1230	EUR	-8 000	106 800,00	0,06
SX3 DJ FD/BV 1230	EUR	-20 000	525 000,00	0,31
TOTAL CFD			901 169,62	0,53
TOTAL Autres instruments financiers à terme			901 169,62	0,53
TOTAL Instruments financier à terme			360 453,47	0,21
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	540 716,15	540 716,15	0,32
TOTAL Appel de marge			540 716,15	0,32
Créances			9 420 129,58	5,50
Dettes			-4 819 750,99	-2,82
Comptes financiers			16 777 612,18	9,80
Actif net			171 232 711,57	100,00

Parts EUROPE OPPORTUNITÉS M	EUR	147 025,6141	1 164,64
------------------------------------	------------	---------------------	-----------------